

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 13 juillet 2023 Par suite d'une convocation en date du 7 juillet 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 13 juillet 2023 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 10 Délibération n°32 _2023	Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Carole ETTORI, Marie TROUILLET, Marie-José GIUSTI, André MORARD, , Céline GEORG, Gaëlle MESSINA, Alexandre BAUDET Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents excusés : Béatrice TISSOT, REY-GORREZ Sébastien, Rémi BESSERER, Yanis ETHEVE, Aline SIMOES Secrétaire de séance : Christelle DEROBERT

Objet : CHANGEMENT LOCATAIRE APPARTEMENT N°6 L'ÉCULE

Suite au départ de Madame BELIN née VAIVRAND Véronique , locataire de l'appartement communal n° 1 situé Résidence de l'Écule, 20 route de l'Écule à Minzier, prévu le 31 juillet 2023, Madame Christelle DEROBERT, Adjointe au Maire chargée des appartements communaux, annonce au Conseil Municipal que, après étude des dossiers par la commission, l'appartement n° 1 nommé ci-dessus est attribué à Madame BELIN Marie à compter du 1^{er} août 2023 pour un loyer de 491 € par mois, des charges mensuelles de 20 € et le versement d'une caution de 491 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette décision et prend acte de la location du logement communal n°6 de la Résidence de l'Écule située 20 route de l'Écule à Minzier au profit de Madame BELIN Marie à compter du 1^{er} août 2023 pour un loyer mensuel de 491 €, des charges mensuelles de 20 € et le versement d'une caution de 491 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET	Le secrétaire de séance, Christelle DEROBERT
Compte tenu de sa télétransmission le :		
Et de la publication le :		